

Utiliser le calendrier lunaire pour les travaux des champs

Intervenant:

Jean MARAIS

Avec le soutien financier des fonds :



Bulletin d'inscription

à retourner (fax ou mail) à la FRAB Champagne-Ardenne
dès que possible et au plus tard le **6 février 2017**

FRAB Champagne-Ardenne

Complexe Agricole du Mont Bernard

Bâtiment France Luzerne

51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 97 09

Fax : 03 26 64 96 80

b.guicheteau@biochampagneardenne.org



Informations pratiques

LIEUX

Chez Jean-Paul SIMONNOT (1 rue de Clichat 51320 MONTEPREUX)

Repas du midi au restaurant, à la charge des participants

CONTACTS

Bastien GUICHETEAU, chargé des formations à la FRAB

FRAB Champagne-Ardenne

Complexe Agricole du Mont Bernard

Bâtiment France Luzerne

51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 97 09

Fax : 03 26 64 96 80

b.guicheteau@biochampagneardenne.org

Formation organisée par la FRAB Champagne-Ardenne

Association qui a pour principal objectif de rassembler les moyens pour promouvoir et développer l'agriculture biologique en région.

Elle bénéficie pour l'ensemble de ses actions du soutien du Conseil Régional, des Agences de l'eau présentes en région, de l'Etat et de l'Europe.

Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne



Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Complexe agricole du Mont Bernard

Bâtiment France Luzerne

51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 96 81 - Fax : 03 26 64 96 80

frab@biochampagneardenne.org

www.biochampagneardenne.org

Formation



• FRAB •

Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

UTILISER LE CALENDRIER LUNAIRE POUR LES TRAVAUX DES CHAMPS



Avec
Jean MARAIS

**Mercredi 15 et jeudi 16
février 2017**
de 9h30 à 17h30
à **MONTEPREUX (51)**

Objectifs :

- Acquérir une connaissance suffisante des cycles lunaires et de leurs effets sur les cultures
- Apprendre à se servir d'un calendrier lunaire en agriculture

Programme de la formation

Les cycles lunaires et planétaires et leurs effets sur le vivant

- Les différents cycles de la lune
- Les différents cycles de la Terre
- Les effets prévisibles des cycles de la lune sur les végétaux et les animaux
- Lien entre les cycles et les problèmes de développement des plantes

Le calendrier lunaire, son fonctionnement et les applications concrètes en agriculture

- Présentation et explication du calendrier lunaire
- S'exercer à la lecture du calendrier et à l'utilisation des informations qu'il contient
- Approfondir les observations et cibler les suites à donner
- Analyse d'événements passés et des problèmes rencontrés
- Tentative de prévision sur les éléments à venir en fonction du calendrier lunaire

Intervenant :

Jean MARAIS, ancien maraîcher bio et conférencier. Spécialiste des cycles célestes et du calendrier lunaire, il donne des formations sur toute la France.

Cette formation est à destination de tous les agriculteurs qui souhaitent mieux connaître les cycles célestes et savoir utiliser un calendrier lunaire.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs :

en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise.

Calcul du crédit d'impôt :

= nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à 40 heures de formation par année civile.

Prise en charge par VIVEA :

chefs d'exploitation, aides familiaux, conjoints collaborateurs et personnes en démarche d'installation engagées dans un plan de professionnalisation personnalisé.

Bulletin
d'inscription



par mail : b.guicheteau@biochampagneardenne.org
par courrier: adresse au verso

Nom et Prénom

Nom de la société

Adresse complète

Téléphone

Fax

Mail

Date de naissance

Participera à la formation «Utiliser le calendrier lunaire en agriculture biologique»

Êtes-vous adhérent à l'organisme VIVEA (fonds de formation des exploitants agricoles, payé à travers les cotisations MSA) ?

OUI NON

Tarif de la formation (Hors repas)

À régler par chèque dès votre inscription à l'ordre de la FRAB	Cotisant VIVEA	Gratuit
	Non VIVEA / Adhérent FRAB ou CIVAM (remboursement par FAFSEA, OPCA2,...)	420,00 €
	Non VIVEA / Non adhérent FRAB ou CIVAM (remboursement par FAFSEA, OPCA2,...)	500,00 €

IMPORTANT Annulation d'inscription à signaler au plus tard 7 jours avant la formation. Sinon facturation aux tarifs indiqués.

Votre inscription sera définitive à réception du règlement et de l'ensemble des documents demandés

Signature :